

DEFINITION ET PRESENTATION en 3 pages (5 minutes)

Le corps humain, comme tout organisme vivant, est conçu pour s'adapter, se défendre et s'auto-corriger en cas d'agressions traumatiques, émotionnelles, toxiques, virales, microbiennes ou d'environnement.

Lorsque l'agression est supérieure aux possibilités de défense de l'organisme, la vitalité du tissu corporel concerné va être altérée. Il y a « mémorisation » de l'agression. La modification de la vitalité tissulaire peut faire apparaître différentes manifestations locales ou à distance.

La **microkinésithérapie** va chercher par une technique micropalpatoire manuelle spécifique, les traces laissées par ces agressions dans les différents tissus de l'organisme. Son action consiste à effectuer manuellement des actes stimulant les mécanismes d'autocorrection afin d'éviter la dégradation des tissus et d'en rétablir la fonction.

GENESE DE LA METHODE

C'est au début des années 80 que deux kinésithérapeutes lorrains, Daniel Grosjean et Patrice Bénini, se mettent à élaborer une nouvelle méthode de soins : la microkinésithérapie. Une thérapie que les deux auteurs n'hésitent pas à qualifier « d'homéopathie mécanique de restauration de terrain... ». Le but recherché est de retrouver les causes responsables des symptômes présentés par une personne et de réinformer le corps de leur présence pour qu'il les rejette. On reconnaît là un des grands principes de l'homéopathie, mais l'outil employé ne sera plus les fameux granules, ce seront en effet les deux mains du thérapeute. La base du raisonnement trouvera sa source à travers une parfaite connaissance de l'embryologie qui permettra de comprendre un bon nombre de réactions à distance, tant dans le temps que dans l'espace, présentées par les patients. C'est en effet à travers l'embryologie que l'on peut comprendre le lien tissulaire qui existe, entre par exemple, le muscle cardiaque, les vertèbres cervicales 5 et 6 et différents muscles comme des muscles du cou (les scalènes), des muscles du membre supérieur (le court biceps) ou les fléchisseurs des doigts ; ou encore le lien qui existe entre le fonctionnement de la vésicule biliaire, les vertèbres lombaires 2 et 3 et des muscles de l'épaule, du dos et des membres inférieurs.

BASES DE LA METHODE

Les quatre grands principes de base de la méthode sont les suivants :

1° le principe d'auto-guérison

Tout être vivant est capable d'autopoïèse, ce qui veut dire qu'il est capable de faire quelque chose par lui-même et pour lui-même d'où une capacité d'autogestion et d'autocorrection qui est à la base de la cicatrisation ou de l'immunologie. Le corps peut se défendre (anticorps) s'il connaît son agresseur (antigène). Il va alors mettre en route un mécanisme de cicatrisation des lésions laissées par l'agent pathogène et tirer une expérience du phénomène vécu. Lorsque l'agression est trop forte, lorsqu'elle arrive par surprise, lorsque le corps ne connaît pas l'agent agresseur, alors cette capacité d'autopoïèse ne se manifeste pas, les symptômes de la maladie s'installent ; le thérapeute est là pour remonter au corps l'origine de l'agression, le mécanisme autocorrecteur pourra alors se mettre en place.

C'est la recherche de l'**étiologie responsable** et non pas la recherche de la **pathologie** qui va guider le microkinésithérapeute tout au long de son travail. Il ne pose pas de diagnostic (ce qui est le rôle du médecin) mais il établit un bilan spécifique qui lui permettra après avoir porté le geste correcteur de proposer au corps de mettre en route son propre mécanisme de défense.

2° la cicatrice pathogène

C'est la trace laissée par l'agent agresseur à son entrée dans le corps qui est appelée cicatrice pathogène. Elle est très facile à trouver lorsqu'il s'agit d'une agression traumatique physique pure car elle correspond au lieu de souffrance de l'individu. Elle est beaucoup plus délicate à mettre en évidence lorsque l'agression est un choc de type émotionnel par exemple, car la plainte de l'individu se manifesterà la plus part du temps à distance (« j'ai du mal à dormir »).

C'est sur cette cicatrice pathogène que le geste correcteur doit être porté. Il faudra donc, lors d'une séance de microkinésithérapie, un premier temps de bilan important pour repérer cette porte d'entrée avant de mettre en place un temps de traitement.

3°la correction homéocausale

Selon le grand principe de l'homéopathie décrit par Mr Hahnemann (fondateur de la doctrine homéopathique), le geste correcteur sera porté non seulement sur le lieu de la porte d'entrée de l'agression (cicatrice pathogène) mais ce geste sera le plus petit possible de façon infinitésimale (micro...kinésithérapie). Il est en effet très important de reproduire le traumatisme vécu (homéo...causal) par le patient de façon à lui permettre de reconnaître son agresseur mais il est toujours préférable de ne pas reproduire la douleur vécue à ce moment là. C'est donc avec un geste plein de douceur et de tendresse que le thérapeute va remonter au corps du patient ce dont il souffre de façon à ce qu'il puisse mettre en route son système d'autocorrection.

4°la micropalpation

C'est le geste manuel utilisé par le thérapeute pour travailler. Il travaille toujours à deux mains et c'est, non pas ce qui se passe sous ses mains qui l'intéresse, mais ce qui se passe entre ces deux mains. C'est en effet entre ces deux mains que va se manifester soit un rythme vital perçu à travers les tissus synonyme d'un bon état de fonctionnement des tissus concernés, soit une absence de rythme perçue comme quelque chose de dense entre les mains, synonyme de la présence d'une « mémoire » d'une agression quelconque. C'est en fonction du lieu géographique de ces mains, de la profondeur de son toucher, de la position de ces doigts que le thérapeute pourra déterminer la qualité de l'agression (étiologie). Cette palpation très spécifique se fait à travers les vêtements de façon à ne pas être perturbé par la qualité de la peau (présence ou non de poils, de boutons, de transpiration etc...). Ce n'est pas la qualité de la peau qui l'intéresse mais la façon dont se manifeste le rythme vital du tissu sous-jacent. Ce mode de palpation à travers un vêtement léger est d'ailleurs très bien vécu de la part du patient qui ressent parfaitement les mains du thérapeute partir à la découverte de son problème.

LA MICROKINESITHERAPIE ET LA LOI

Cette méthode de soin manuelle fait partie de la compétence des kinésithérapeutes et des médecins qui sont les seuls à pouvoir prodiguer ces soins. La micropalpation, étant définie comme un acte de massage, est de fait exonérée de TVA.

L'ENSEIGNEMENT

Il existe actuellement une quinzaine de centres d'enseignement à travers la France et divers pays étrangers. L'enseignement est réservé aux professionnels médicaux et paramédicaux (médecins et kinésithérapeutes). Les enseignants sont tous des thérapeutes confirmés et sont affiliés à un centre de formation le C.F.M. (Centre de Formation à la Microkinésithérapie) dont le siège est à Pont à Mousson 54700. Les élèves reçoivent une formation théorique et pratique très intense qui leur permet d'acquérir la technique en deux ou trois années de formation. Des certificats de compétence sont délivrés à la fin de cette formation. Une association, l'A.C.D.M. regroupe l'ensemble des thérapeutes formés. Elle a pour but de promouvoir cette technique, de la faire connaître et de diffuser les adresses des praticiens qui s'engagent à utiliser cette technique en accord avec la réglementation établie et selon un [code d'exercice](#) fixé par l'association.

DEROULEMENT D'UNE SEANCE

Concrètement, après s'être renseigné sur les douleurs ou les dysfonctionnements dont souffre le patient, le thérapeute lui demandera de s'allonger sur une table en restant légèrement vêtu. Puis, avec ses mains, il va palper le symptôme, c'est à dire la zone dont le patient souffre. Cette première palpation se fait de différentes manières avec

les deux mains : en poussée, en effleurement, en rotation, etc... Elle permet déjà d'objectiver le « dysfonctionnement » des tissus et d'avoir une petite idée sur l'origine de ce désordre.

Le traitement ne commence vraiment qu'en quittant le symptôme pour contrôler par des gestes méthodiques et rigoureux des ensembles tissulaires ou corporels qui contiennent la « trace », la « mémoire » des événements responsables des désordres. On peut ainsi contrôler, par exemple, les traces des chocs traumatiques, des agressions infectieuses ou toxiques, mais aussi des chocs émotionnels ou des difficultés existentielles qui « perturbent » la personne.

En effet, chacune de ces causes non éliminées a laissé une trace dans l'organisme à des endroits spécifiques sans rapport avec la zone qui souffre. Lorsqu'une restriction apparaît entre les mains du thérapeute dans ces ensembles, il va ensuite la mettre en rapport avec une zone anatomique en définissant par de nouveaux gestes palpatoires l'étage corporel atteint et le tissu concerné et pouvoir ainsi situer la zone concernée par l'événement perturbant. Il peut ainsi indiquer que l'agression infectieuse trouvée concerne les bronches et que le choc émotionnel a dérangé le fonctionnement de la thyroïde.

La stimulation correctrice se fait entre la portion de l'ensemble qui a conservé la mémoire de l'événement qui est à l'origine du désordre et l'endroit où celui-ci s'est manifesté. Le thérapeute réinforme ainsi l'organisme sur son passé afin de lui permettre de réagir aujourd'hui à cet événement. Le mécanisme d'autocorrection peut se mettre en route puisque le corps a pris connaissance de son agresseur. Tous les différents ensembles qui conservent toutes les causes connues actuellement de dysfonctionnement sont ainsi contrôlées et « nettoyées ». À la fin, le thérapeute retourne palper le symptôme de départ pour vérifier si plus rien n'apparaît à ce niveau. Il explique ensuite à son patient ce qu'il a « trouvé » s'il ne l'a pas fait au fur et à mesure, et l'informe de la réaction de fatigue possible qui peut apparaître pendant 48 heures. La durée d'une séance est d'environ une demie heure.

INFORMATIONS ANNEXE

Il n'est pas nécessaire de multiplier les séances de soin, une seule par problème devrait suffire, deux ou trois à un mois d'intervalle semble être un maximum. Il convient en effet de laisser au corps le temps de réagir avant d'intervenir à nouveau. Ce temps de réaction est évalué à environ une vingtaine de jours, temps nécessaire aux cellules pour enregistrer le nouveau programme de fonctionnement et de le mettre en place. En revanche l'évolution de la personne peut lui permettre de rencontrer de nouvelles problématiques et à ce moment là l'intervention du thérapeute peut s'avérer utile. Il est très important de ne pas laisser s'installer une relation de dépendance entre le patient et son thérapeute car c'est au patient de faire ses expériences de vie qui seules lui permettront de grandir et d'avancer dans la vie.

On peut envisager des séances sous forme de prévention à raison d'une ou deux séances par an à des périodes connues comme habituellement difficiles.

Il ne faut surtout pas opposer cette technique de soin à la médecine allopathique traditionnelle (médicaments, chirurgie, etc...). L'une, la médecine traditionnelle, est là pour traiter le symptôme et palier aux manques de l'organisme, l'autre est là pour demander au corps de lutter contre la cause du symptôme. Elles sont donc toutes deux parfaitement complémentaires.

Il n'existe en outre aucune contre indication à ce type de soin et la complémentarité avec toute autre médecine alternative est totale, il peut être seulement souhaitable de ne pas multiplier deux ou plusieurs techniques de soins (homéopathie, ostéopathie, acupuncture etc...) le même jour car le corps recevrait alors trop d'informations différentes et pourrait ne pas les intégrer.